Placements CI

Aperçu du FNB
27 mai 2020

Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI (CESG) - Série FNB couverte en $ CA

Gestionnaire : CI Investments Inc.

Le présent document contient des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI (le « fonds »). Vous trouverez plus de détails sur cette série de ce fonds dans le prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec CI Investments Inc., par téléphone au 1-800-792-9355 ou par courriel à l'adresse servicefrancais@ci.com, ou visitez le www.ci.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	17 juillet 2020	**Gestionnaire du Fonds :**	CI Investments Inc.
Valeur totale au 31 mars 2020 :	23,6 millions de dollars	**Gestionnaire de portefeuille :**	CI Investments Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	non disponible - la série est nouvelle	**Distributions :**	Revenu net (s'il y a lieu), chaque mars, juin, septembre, décembre ; gains en capital net (s'il ya lieu), chaque décembre

Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 31 mars 2020)

Symbole boursier :	CESG	**Volume quotidien moyen :**	non disponible - la série est nouvelle
Bourse :	TSX	**Nombre de jours de négociation :**	non disponible - la série est nouvelle
Monnaie :	$ CA		

Tarification (période de 12 mois close le 31 mars 2020)

Cours du marché :	non disponible - la série est nouvelle	**Écart acheteur-vendeur moyen :**	non disponible - la série est nouvelle
Valeur liquidative :	non disponible - la série est nouvelle		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale de sociétés qui ont un excellent bilan en matière environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») par rapport à des sociétés comparables du même secteur, tout en excluant celles qui utilisent des combustibles fossiles à des fins énergétiques.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1.	Procter & Gamble Co.	5,4 %
2.	Amgen Inc.	4,1 %
3.	AbbVie Inc.	3,9 %
4.	Colgate-Palmolive Co.	3,8 %
5.	Tesla Motors Inc.	3,7 %
6.	Novo Nordisk AS Class B	3,7 %
7.	Gilead Sciences Inc.	3,2 %
8.	Kimberly-Clark Corp.	3,1 %
9.	CSL Ltd.	2,8 %
10.	Danone S.A.	2,8 %
	Pourcentage total des 10 principaux placements	**36,5 %**
	Nombre total de placements : 81	

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

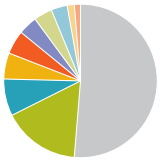

51,3 %	États-Unis
16,3 %	Japon
7,8 %	Danemark
5,5 %	Autres
5,0 %	France
4,0 %	Royaume-Uni
3,9 %	Australie
3,4 %	Hong Kong
1,5 %	Singapour
1,3 %	Suède

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

CI Investments Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **Moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Types de risques » dans le prospectus du fonds.

Aucune garantie

Les fonds n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds calculé en fonction de la valeur liquidative du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la série du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 $ dans des parts de la série du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est nouvelle.

Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut changer pendant un jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements d'un FNB peuvent influer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours à tout moment un jour de bourse. Les cours ont deux composantes : **le cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le prix le plus élevé qu'un acheteur est disposé à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le prix le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. L'écart entre les deux est appelé « **l'écart acheteur-vendeur** ».
- En général, un écart acheteur-vendeur moins important signifie que le FNB est plus liquide, ce qui veut dire qu'il est plus probable que vous obteniez le prix auquel vous vous attendez.

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché et des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts.

Moment

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.

À qui le fonds est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- veulent une exposition à des titres de sociétés établies n'importe où dans le monde qui ont un solide rendement en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et qui exercent une influence positive sur l'environnement et la société
- cherchent à investir dans des facteurs ESG et non dans des réserves de combustibles fossiles liées au secteur de l'énergie
- investissent à moyen et/ou à long terme
- sont disposés à accepter un niveau de risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de cette série du fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un fonds à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Commissions de courtage

Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez des parts du fonds. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des fonds sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Les frais de la série du fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'opérations et certains frais du fonds. Les frais de gestion annuels de la série du fonds sont 0,55 % de la valeur de la série du fonds. Comme la série du fonds est nouvelle, certains frais du fonds et ses frais d'opérations ne sont pas disponibles.

Commission de suivi
Si une série du fonds facture une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du fonds en échange des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Cette série du fonds ne facture pas de commission de suivi.

3. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de rachat	Le gestionnaire peut, à son gré, imposer aux porteurs de titres de cette série du fonds des frais de rachat pouvant aller jusqu'à 0,25 % de la valeur des titres visés par le rachat ou l'échange. Il est possible d'obtenir les frais de rachat actuels du fonds sur demande. Les frais de rachat ne seront pas imposés à un porteur de titres qui souscrit ou vend des titres de cette série à la bourse.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, veuillez communiquer avec CI Investments Inc., ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

CI Investments Inc.
2 Queen Street East, Suite 2000
Toronto (Ontario)
M5C 3G7

Tél. sans frais : 1-800-792-9355
www.ci.com/fr/
Courriel : servicefrancais@ci.com

Placements CI

Aperçu du FNB
27 mai 2020

Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI (CESG.B) - Série FNB en $ CA

Gestionnaire : CI Investments Inc.

Le présent document contient des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI (le « fonds »). Vous trouverez plus de détails sur cette série de ce fonds dans le prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec CI Investments Inc., par téléphone au 1-800-792-9355 ou par courriel à l'adresse servicefrancais@ci.com, ou visitez le www.ci.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	17 juillet 2020	**Gestionnaire du Fonds :**	CI Investments Inc.
Valeur totale au 31 mars 2020 :	23,6 millions de dollars	**Gestionnaire de portefeuille :**	CI Investments Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	non disponible - la série est nouvelle	**Distributions :**	Revenu net (s'il y a lieu), chaque mars, juin, septembre, décembre ; gains en capital net (s'il ya lieu), chaque décembre

Renseignements sur les opérations (période de 12 mois close le 31 mars 2020)

Symbole boursier :	CESG.B	**Volume quotidien moyen :**	non disponible - la série est nouvelle
Bourse :	TSX	**Nombre de jours de négociation :**	non disponible - la série est nouvelle
Monnaie :	$ CA		

Tarification (période de 12 mois close le 31 mars 2020)

Cours du marché :	non disponible - la série est nouvelle	**Écart acheteur-vendeur moyen :**	non disponible - la série est nouvelle
Valeur liquidative :	non disponible - la série est nouvelle		

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds a comme objectif de procurer une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale de sociétés qui ont un excellent bilan en matière environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») par rapport à des sociétés comparables du même secteur, tout en excluant celles qui utilisent des combustibles fossiles à des fins énergétiques.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2020. Les placements du fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2020)

1.	Procter & Gamble Co.	5,4 %
2.	Amgen Inc.	4,1 %
3.	AbbVie Inc.	3,9 %
4.	Colgate-Palmolive Co.	3,8 %
5.	Tesla Motors Inc.	3,7 %
6.	Novo Nordisk AS Class B	3,7 %
7.	Gilead Sciences Inc.	3,2 %
8.	Kimberly-Clark Corp.	3,1 %
9.	CSL Ltd.	2,8 %
10.	Danone S.A.	2,8 %
	Pourcentage total des 10 principaux placements	**36,5 %**
	Nombre total de placements : 81	

Répartition des placements (au 31 mars 2020)

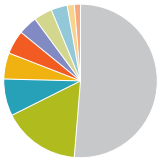

51,3 %	États-Unis
16,3 %	Japon
7,8 %	Danemark
5,5 %	Autres
5,0 %	France
4,0 %	Royaume-Uni
3,9 %	Australie
3,4 %	Hong Kong
1,5 %	Singapour
1,3 %	Suède

Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

CI Investments Inc. estime que la volatilité de ce fonds est **Moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	**Moyen**	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Types de risques » dans le prospectus du fonds.

Aucune garantie

Les fonds n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds calculé en fonction de la valeur liquidative du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de la série du fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de la série du fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 $ dans des parts de la série du fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette série est nouvelle.

Négociation des FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, tout comme les fonds communs de placement, mais sont négociés en bourse comme les actions. Voici quelques aspects à garder à l'esprit au moment de négocier des FNB :

Prix

Les FNB ont deux prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les FNB sont achetés et vendus en bourse au cours du marché. Le cours du marché peut changer pendant un jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de la valeur des placements d'un FNB peuvent influer sur le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours à tout moment un jour de bourse. Les cours ont deux composantes : **le cours acheteur** et le **cours vendeur**.
- Le cours acheteur est le prix le plus élevé qu'un acheteur est disposé à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le prix le moins élevé qu'un vendeur est disposé à accepter si vous voulez acheter des parts de FNB. L'écart entre les deux est appelé « **l'écart acheteur-vendeur** ».
- En général, un écart acheteur-vendeur moins important signifie que le FNB est plus liquide, ce qui veut dire qu'il est plus probable que vous obteniez le prix auquel vous vous attendez.

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Cette dernière est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements d'un FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative est utilisée pour calculer l'information financière aux fins d'établissement de rapports – comme les rendements qui sont présentés dans ce document.

Ordres

Il existe deux options principales pour effectuer des opérations : passer des ordres au marché et des ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché actuel. Un ordre à cours limité vous permet d'établir le cours auquel vous êtes disposé à acheter ou à vendre des parts.

Moment

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils au début et à la fin d'un jour de négociation. Envisagez d'utiliser un ordre à cours limité ou d'effectuer une opération à un autre moment du jour de négociation.

À qui le fonds est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- veulent une exposition à des titres de sociétés établies n'importe où dans le monde qui ont un solide rendement en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et qui exercent une influence positive sur l'environnement et la société
- cherchent à investir dans des facteurs ESG et non dans des réserves de combustibles fossiles liées au secteur de l'énergie
- investissent à moyen et/ou à long terme
- sont disposés à accepter un niveau de risque moyen.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de cette série du fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un fonds à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Commissions de courtage

Il se pourrait que vous ayez des commissions à payer chaque fois que vous achetez et vendez des parts du fonds. Les commissions peuvent varier selon la société de courtage. Certaines sociétés de courtage peuvent offrir des fonds sans commission ou exiger un montant d'achat minimal.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Les frais de la série du fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'opérations et certains frais du fonds. Les frais de gestion annuels de la série du fonds sont 0,55 % de la valeur de la série du fonds. Comme la série du fonds est nouvelle, certains frais du fonds et ses frais d'opérations ne sont pas disponibles.

Commission de suivi
Si une série du fonds facture une commission de suivi, celle-ci est versée tant que vous possédez des parts du fonds en échange des services et des conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Cette série du fonds ne facture pas de commission de suivi.

3. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de rachat	Le gestionnaire peut, à son gré, imposer aux porteurs de titres de cette série du fonds des frais de rachat pouvant aller jusqu'à 0,25 % de la valeur des titres visés par le rachat ou l'échange. Il est possible d'obtenir les frais de rachat actuels du fonds sur demande. Les frais de rachat ne seront pas imposés à un porteur de titres qui souscrit ou vend des titres de cette série à la bourse.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, veuillez communiquer avec CI Investments Inc., ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du fonds.

CI Investments Inc.
2 Queen Street East, Suite 2000
Toronto (Ontario)
M5C 3G7

Tél. sans frais : 1-800-792-9355
www.ci.com/fr/
Courriel : servicefrancais@ci.com